

CHAPITRE 3 : LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE.

EXPOSÉS.

Sujet n°9 – La Révolution, l'Empire et la guerre.

Date passage oral : / / 20.....

DOCUMENTS :

DOCUMENT N°1 : Décret de déclaration de paix au monde (22 mai 1790).

Art. 4. — [...] L'Assemblée nationale [déclare] à cet effet que la nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes, et qu'elle n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

DOCUMENT N°3 : La loi Jourdan (1798).

Adoptée en 1798, la loi Jourdan établit le service militaire obligatoire pour tous les Français de 20 à 25 ans, et pour une durée de cinq ans en temps de paix. Les recrues sont désignées par tirage au sort.

« Les défenseurs de la Patrie seront citoyens. Les soldats de la Patrie sont tous les Français en état de porter les armes. Mais hors le cas de la Patrie en danger, une partie seulement du peuple sera destinée à la défense de l'État. Il faut déterminer comment appeler sous les drapeaux ceux dont la présence sera nécessaire. La commission a créé un mode de recrutement au moyen duquel le gouvernement aura, en tout temps, un million d'hommes à opposer à ceux qui auraient la folle prétention d'attaquer le peuple français. Il appellera successivement à l'armée tous les citoyens français. »

Rapport du général Jourdan en juillet 1798.

Un soldat de l'armée parisienne
Gouache de Jean-Baptiste Lesueur,
fin du XVIII^e siècle. Musée Carnavalet, Paris.



DOCUMENT N°2 : La guerre en débat chez les révolutionnaires.

a. Le député Brissot : « Il faut la guerre pour consolider la liberté. Les Émigrés¹ persistent dans leur rébellion, les souverains étrangers persistent à les soutenir. Peut-on hésiter à les attaquer ? »

Discours au club des Jacobins, le 12 décembre 1791.

b. Le roi Louis XVI : « La France est dans un tel état qu'il lui est impossible de soutenir une demi-campagne, mais il faut que ma conduite soit telle que, dans le malheur, la Nation ne voie d'autres ressources qu'en se jetant dans mes bras. »

Lettre au ministre Breteuil, le 14 décembre 1791.

c. Robespierre : « La plus extravagante idée qui puisse naître dans la tête d'un politique est de croire qu'il suffise à un peuple d'entrer à main armée chez un peuple étranger pour lui faire adopter ses lois et sa Constitution. Personne n'aime les missionnaires armés. »

Discours au club des Jacobins, le 2 janvier 1792.

1. Plusieurs dizaines de milliers de Français, majoritairement des nobles, quittent la France en raison des troubles révolutionnaires. Certains d'entre eux poussent les rois étrangers à attaquer la France pour restaurer l'Ancien Régime.

QUESTIONS SUR LES DOCUMENTS :

2) Doc. 2 DE LA FICHE :

- a) Pourquoi Brissot pense-t-il que la guerre est nécessaire ?
- b) Quel est l'avis de Robespierre sur la guerre ?

3) Doc. 1 P. 60 :

- a) Quelles sont les menaces qui pèsent sur la Révolution ?
- b) Comment la France lutte-t-elle contre ces menaces ?

4) Doc. 3 DE LA FICHE + Doc. 3 p. 61 : De quelles manières la France napoléonienne domine-t-elle l'Europe ? Par quels moyens y est-elle parvenue ?

SUJET DU DÉVELOPPEMENT CONSTRUIT :

A l'aide des documents et de vos connaissances, rédigez un développement construit d'une quinzaine de lignes qui répond à la question suivante : comment la conception de la guerre a-t-elle évolué pendant la Révolution et l'Empire ?

Plan du développement construit :

I- La Révolution contre la guerre.

II- Lutter contre les menaces.

III- Conquérir de nouveaux territoires.